



info MAIRES

Association des Maires du Finistère

Votre Contact :

Association des Maires du Finistère
1, rue Parmentier - 29200 BREST
Tél. 02 98 33 88 70 - Fax 02 98 33 88 71
Mel : amf29@wanadoo.fr
www.amf29.asso.fr
En cas d'urgence : 06 30 36 44 49

Rétrospective

L'agenda de l'Association depuis le 11 décembre dernier :

Décembre

Le 14, rencontre périodique entre le Conseil Général du Finistère et l'AMF 29 sur des sujets d'actualité - Quimper

Janvier

Le 7, rencontre avec le CDG 29 sur l'organisation du FEET 2010 à Brest

Le 13, entretiens recrutement CAE - Brest

Le 20, RDV comptabilité, remise des éléments exercice 2009

Février

Les 2 et 3, participation de la directrice à la réunion trimestrielle des directeurs d'associations de maires de France - Paris

Le 5, participation de Monsieur BELLIN, Vice-Président en charge de l'environnement, à la présentation des mesures de lutte contre les algues vertes en Bretagne - Rennes

Le 9, réunion entre Monsieur LE GUELLEC, chef de service en charge de la sécurité routière à la DDTM et Madame LANNUZEL, directrice AMF 29 - Brest

Le 10, présence du Président JONCOUR à la signature de la charte «ville amie des enfants» entre la commune de Penmarc'h et l'UNICEF - Penmarc'h

Le 12, participation de Monsieur QUEFFELEC, Vice-Président en charge de la solidarité, à la réunion du comité de pilotage sur la vaccination Grippe A/ H1N1 - Quimper

Le 16, présence du Président JONCOUR à la cérémonie en hommage aux personnels de la gendarmerie nationale décédés, victimes du devoir - Châteaulin

Le 18, rencontre entre la directrice et le Docteur CANNESON, représentant de la ligue contre le cancer - Brest

Le 25, réunion à la DDTM entre Monsieur CADIOU, Adjoint au directeur départemental, et Monsieur JONCOUR - Quimper

Retrouvez aussi cette lettre sur notre site Internet : <http://www.amf29.asso.fr>

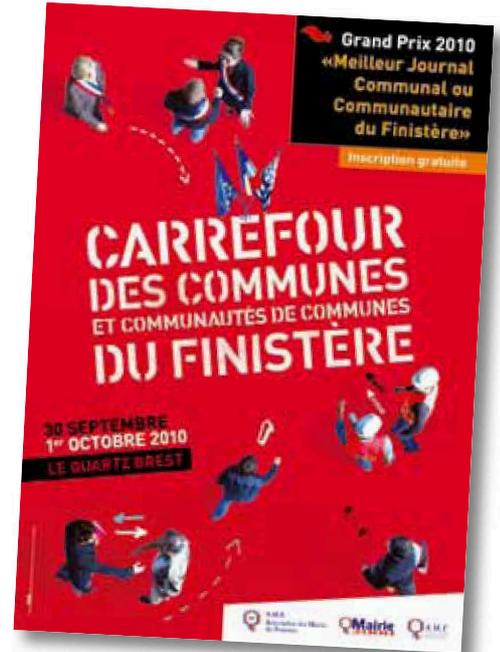
Le mot du Président

De l'importance de la communication pour les collectivités

De la plus petite commune à la plus grande ville, la communication publique se confirme incontournable pour tous les élus. C'est encore plus vrai en Finistère, département particulièrement «lecteur» : le journal de la collectivité s'annonce comme un moyen d'information important et attendu. En réponse à cet affût hebdomadaire ou mensuel, élus et personnel communal ou intercommunal constituent une «vraie équipe» de rédaction. C'est pour mettre tout ce travail de coulisses sous les feux de la rampe que l'association des maires a imaginé en 2003 «les trophées du meilleur journal communal ou communautaire».

Lancement du 4^{ème} Grand Prix du meilleur journal communal ou communautaire du Finistère

Fin janvier, les 283 communes et 26 communautés ont été destinataires du dossier d'inscription aux Trophées 2010. A trois mois de la clôture des inscriptions, les retours s'annoncent déjà nombreux ! Vous me direz, on pouvait s'y attendre : il est bien légitime pour les équipes en place de valoriser leurs actions entreprises sur les vingt-quatre premiers mois de cette mandature ou encore de dévoiler les projets à venir. Soulignons au passage que l'information municipale ou intercommunale n'intéresse pas exclusivement les administrés, c'est aussi un moyen d'attirer de nouvelles entreprises, de nouveaux habitants voire des touristes en quête d'authenticité. L'enjeu est à la hauteur de l'investissement ! Bien sûr, les moyens des équipes rédactionnelles sont aussi variés que le paysage finistérien, passant de la luxuriance des forêts à l'aridité des côtes. Rassurez-vous, cette diversité sera bien prise en compte dans ce concours par l'introduction de cinq catégories selon les strates de population des communes. Pour une égalité optimum, un critère facultatif, sorte de «bonus», pourra être actionné : de un à cinq points supplémentaires seront discutés lorsque l'engagement s'affichera particulièrement fort au vu des moyens (une fréquence de



parution soutenue, un traitement en interne sans appel à une agence de communication, un budget très limité...)

Le travail du jury composé d'élus, de journalistes, de créatifs et de professionnels de la communication, se confirme ardu à chaque édition, chaque publication faisant l'objet du même intérêt attentif. On ne s'arrête pas ici à l'originalité de la «une» ou à la beauté des photographies... on plane et on creuse ! Bonne chance aux collectivités candidates... rendez-vous est donné à tous pour la remise des prix en clôture du 1^{er} jour du Carrefour, le jeudi 30 septembre en fin d'après-midi.

Communiquer à presque mi-mandat !

Il est encore un peu tôt pour en donner le programme mais sachez dès à présent qu'une conférence sur le thème de la communication à mi-mandat vous sera proposée au cours de ce prochain Carrefour. C'est un virage à ne pas manquer !

Très cordialement,
Jean René JONCOUR

La vie de l'association

Clin d'œil

Crozon, un «bout du monde» bien dynamique !

Rencontre avec Monsieur Daniel Moysan, Maire de Crozon



Classée 4^{ème} commune du Finistère par sa superficie, atypique par sa situation quasi-péninsulaire, la commune de Crozon hisse très haut les couleurs du dynamisme.

Avenir et projets sont les mots d'ordre de l'équipe municipale pour ce vaste territoire qui, bien que pénalisé par son enclavement, ne manque pas d'atouts : un apport de population jeune et active par la présence de la Marine, une quiétude de paysages côtiers connus pour leur magnificence, une image culturelle riche avec un festival musical classé désormais dans la cour des grands.

Ce n'est sans doute pas un hasard si les projets municipaux et intercommunaux foisonnent, le pilotage de la mairie et de la communauté de communes de la Presqu'île de Crozon étant assurés par le même édile : Daniel Moysan. Animé par une «dynamique gestionnaire», sa première démarche lors de son entrée dans la vie publique en mars 2008 a été, selon ses propres mots, «d'optimiser les moyens existants» sur la commune.

En d'autres termes, tout a été passé au peigne fin afin de rationaliser au mieux le fonctionnement communal tout en assurant la qualité de vie des crozonnais. A titre d'illustration : d'un côté les contrats d'assurance sont passés à la loupe pour une économie in fine de 80 000 euros, de l'autre un soutien financier est accordé aux associations travaillant au service des jeunes, des personnes fragilisées ou handicapées. Cet esprit de «pari gagnant» n'est sans doute pas étranger à l'aboutissement prévu cet été du projet de rénovation de l'hôpital ou encore de l'ouverture prochaine d'un centre d'hémodialyse. Le monde médical trouvera ici un territoire attentif à aider tout nouveau projet d'installation.

Il pourrait devenir tentant de s'installer à Morgat, «perle de Crozon» qui devrait retrouver de son éclat avec un important projet de réaménagement ou encore au Fret, port pittoresque plus au nord de la commune.

Pour ceux qui ne souhaiteront que passer, sachez que le tourisme est ici à l'honneur. Préoccupation majeure qui se conjugue avec celle très liée de l'environnement et tout particulièrement de la qualité de l'eau, qualifiée par le maire de «combat du XXI^{ème} siècle». Avec l'étalement sur la commune de 155 hameaux et villages, cela relève bien du défi !

Les infos en bref

4^{ème} anniversaire de l'espace "marchés publics" sur le site de l'AMF 29

Gratuit pour les adhérents et en libre consultation pour les entreprises, ce service connaît un succès grandissant depuis son lancement : près de 5 000 annonces passées, avec en moyenne 70 annonces de marchés en cours de validité (record enregistré à 120).



L'association remercie toutes les communes et communautés utilisatrices de leur contribution au bon fonctionnement de cet outil.

Important à noter : le Conseil d'Etat vient de décider l'annulation du décret du 19 décembre 2008, pris dans le

cadre du plan de relance de l'économie et portant le seuil de la procédure adaptée de 4 000 € à 20 000 €.

Le site AMF 29 sera bien entendu modifié pour un retour au seuil de 4 000 € au 1^{er} mai 2010, date d'entrée en vigueur de cette annulation.

Carnet



L'AMF 29 souhaite la bienvenue à :

Madame Rollande LE HOUEROU, nouveau Maire de Plouigneau



Monsieur Thierry PIRIOU, nouveau Maire de Pleyber-Christ

C'est à venir en 2010

4^{ème} Carrefour des Communes et Communautés du Finistère au Quartz - Congrès à Brest, les jeudi **30 septembre** et vendredi **1^{er} octobre**

Remise des Trophées 2010 du meilleur journal communal ou communautaire du Finistère le **30 septembre** à 17h30 au Quartz Brest (horaire à confirmer/ les dossiers de candidature ont été transmis le 25 janvier)

Assemblée générale annuelle, le **1^{er} octobre** à 17h00 au Quartz - Brest, (horaire à confirmer)

93^{ème} Congrès des Maires de France, les **mardi 23, mercredi 24 et jeudi 25 novembre**



Avec la SNCF, le Finistère choisit l'écomobilité.



La Préfecture et les services de l'État vous informent

Reconduction du versement anticipé du FCTVA en 2010

Afin de permettre aux collectivités qui n'avaient pu conventionner en 2009 de bénéficier du mécanisme de versement anticipé du FCTVA, la loi de finances reconduit ce dispositif en 2010.

Cette disposition se traduit, comme l'année précédente, par deux conséquences :

- au cours de l'année 2010, les bénéficiaires qui s'engagent à augmenter leurs dépenses réelles d'équipement par rapport à la moyenne de celles constatées sur la période 2005, 2006, 2007 et 2008, percevront les attributions de FCTVA dues au titre des dépenses mandatées en 2008 et en 2009 (double attribution).
- ceux qui respecteront cet engagement conserveront l'avantage de la réduction du délai de versement du FCTVA à compter de l'année 2011.

Cette disposition est strictement réservée aux bénéficiaires qui n'ont pas déjà conventionné en 2009. Elle ne peut donc être proposée aux collectivités qui ont signé une convention en 2009 et qui n'ont pas respecté leur engagement.

Cette mesure ne s'applique pas non plus aux communautés de communes et aux communautés d'agglomération qui bénéficient déjà d'attributions du FCTVA l'année même de la réalisation des dépenses éligibles.

La moyenne de référence des dépenses d'équipement des années 2005 à 2008 sera communiquée par la préfecture aux collectivités avant le 15 mars 2010.

Pour bénéficier de cette mesure, les collectivités devront s'engager à augmenter leurs dépenses réelles d'équipement en 2010 et le traduire dans leur budget pour 2010.

Cet engagement doit se manifester par deux actes successifs :

- l'adoption d'une délibération selon laquelle la collectivité s'engage à investir en 2010 pour un montant supérieur à la moyenne des quatre années de référence 2005, 2006, 2007 et 2008;
- la signature d'une convention avec le préfet avant le 15 mai 2010.

Dans le Finistère, 208 conventions ont été signées en 2009. Le montant total des dépenses prévisionnelles d'investissement 2009 figurant dans les conventions signées par ces collectivités s'élevait à 673 millions d'euros.

Contact pour tout renseignement complémentaire :

Direction des collectivités territoriales
et du contentieux
à la préfecture du Finistère
controle-budgetaire@finistere.pref.gouv.fr

En direct avec le Conseil Général

L'ouverture de notre territoire par l'aménagement numérique

Dans le cadre de sa démarche en faveur de l'accessibilité du Finistère, afin que le fait numérique bénéficie à tous, le Conseil général agit pour le développement des communications électroniques à haut débit et des usages des technologies de l'information et de la communication. Inscrite dans son Agenda 21, cette politique veut favoriser l'innovation - par une offre finistérienne cohérente en haut débit - et contribuer à l'attractivité économique du département, grâce aux échanges des acteurs locaux avec les autres territoires métropolitains et internationaux.

En effet, l'accès du plus grand nombre à ce réseau constitue un enjeu social et de compétitivité pour nos territoires. Le développement par les seuls opérateurs privés apparaît comme insuffisant sur les zones à faible densité démographique et à l'habitat dispersé («zones blanches»). C'est pourquoi l'intervention publique est nécessaire afin d'assurer l'équité sur le territoire vis-à-vis du service Internet.

A l'issue de l'évaluation préalable réalisée en 2008, le Conseil général a engagé en 2009

une procédure de partenariat public-privé pour rechercher un opérateur assurant la réception de données numériques courantes à haut débit, soit 2 mégabits par seconde.

Pour atteindre cet objectif, le Conseil général a donc décidé de recourir à un contrat de partenariat de six ans, de type «public-privé», avec un opérateur désigné au terme d'une procédure réglementaire de sélection de huit mois, fondée sur un dialogue compétitif. L'opérateur retenu est AXIONE - ETDE ; il s'est engagé à réaliser son réseau d'ici 18 mois. L'aide du Conseil général sur cette période de six années s'élèvera à 15 464 000 €.

En déployant un réseau de communications électroniques à haut débit, l'intervention du Conseil général permettra également d'anticiper les besoins de desserte à très haut débit des Intercommunalités (20 mégabits par seconde et au-delà). Dans cette perspective, le Conseil général poursuivra la concertation avec les Pays et les Intercommunalités, et contribuera à la synthèse des quatre schémas d'aménagement numérique réalisés par les Pays

Le Conseil général du Finistère et la Communauté urbaine de Brest Métropole Océane organisent un salon

«Développement durable Ouest»
les 26, 27 et 28 mars
au parc des expositions de Penfeld,
à Brest.

Quatre stands seront dédiés exclusivement aux collectivités locales, dont trois espaces thématiques :

- Habitat et cadre de vie
- Déplacements
- Production et consommation responsables

Ponctué par des temps forts, tels que la journée des collégiens ou la rencontre des partenaires du Conseil général sur les engagements de la démarche Agenda 21 2010-2014, ce salon intervient à un moment charnière : celui du bilan de l'Agenda 21 2006-2009 et de l'adoption du nouvel Agenda 21.

Le Conseil général du Finistère et BMO souhaitent ainsi mobiliser les citoyens de l'Ouest en faveur du développement durable et permettre aux acteurs économiques de ce secteur de rencontrer des partenaires, privés ou publics.

Responsabilités,
Personnel,
Patrimoine...

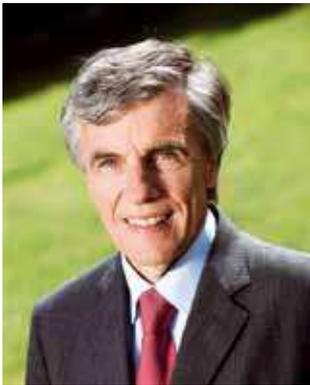
Groupama Loire Bretagne vous assure
toutes les réponses.

www.groupama.fr



Les questions financières et budgétaires au cœur du travail parlementaire

Par François MARC, Sénateur du Finistère



Réélu au Sénat en septembre 2008, j'ai fait le choix de siéger à nouveau au sein de la Commission des Finances. Je n'avais pas imaginé à l'époque que l'actualité financière et budgétaire allaient peser de façon aussi conséquente sur l'ordre du jour du Parlement et donc sur l'activité très soutenue de cette commission depuis 18 mois.

Crise financière internationale

Dès la reprise d'octobre 2008, la crise financière internationale a entraîné un important travail de suivi, de contrôle et d'ajustement des politiques publiques, notamment pour la consolidation du système bancaire. J'ai en particulier été désigné au sein du groupe de travail parlementaire "Assemblée nationale / Sénat" sur la "crise financière internationale" et le suivi des travaux du G20.

Dans la foulée de la crise bancaire, la crise économique a conduit à un ensemble de mesures budgétaires et de plans de relance. Dans ce prolongement, le Sénat vient de débattre ces jours derniers de "l'emprunt national" de 35 milliards supposé apporter un financement approprié aux "Investissements d'Avenir". Les projets d'actions identifiés à l'issue du travail de la commission Juppé-Rocard sont susceptibles d'impacter le Finistère dans plusieurs domaines : Université, Recherche, développement numérique... Il nous faudra bien sûr être très attentifs à la répartition de ces financements sur nos territoires...

Questions européennes

Les questions européennes font aussi partie de mes préoccupations puisque je siége à la "Commission des Affaires européennes" du Sénat. J'y ai récemment présenté deux communications sur la taxation des bonus des opérateurs financiers ainsi que sur les dispositifs de TVA en Europe. Nul doute que les exigences européennes vont, dans tous les domaines, nécessiter des parlementaires un suivi et une veille quasi-permanente sur ces questions sensibles.

Taxe professionnelle et finances locales

On ne peut plus aujourd'hui parler de taxe professionnelle qu'au passé ! En effet, annoncée par le Président de la République en janvier 2009, la suppression de la TP a constitué un copieux plat de résistance lors des débats sur la loi de finances pour 2010. Suite à l'audition des différentes associations d'élus locaux (ARF, ADF, ADCF, AMF...), les sénateurs de la Commission des Finances ont clairement perçu une forme de désarroi chez beaucoup d'élus qui ne comprennent pas bien de quoi demain sera fait...

De nombreuses questions restent en effet en suspens tant en ce qui concerne l'autonomie financière et fiscale que la pérennisation des ressources locales "durables"... Il va de soi que la réflexion sur les finances s'inscrit dans la problématique globale de la réforme des collectivités territoriales pour laquelle plusieurs textes de loi vont être soumis au vote du Parlement, dont celui sur la clarification des compétences renvoyé semble-t-il à juin 2011.

Clauses de revoyure

Toujours est-il que le chantier de la réforme fiscale va s'activer à nouveau en raison des "clauses de revoyure" inscrites dans la loi de finances et qui devraient permettre au Parlement de clarifier les conditions de ressources des collectivités pour les budgets 2011 et suivants. Ce n'est donc qu'en juillet 2010 que les mécanismes seront finalement arrêtés tant pour la péréquation que pour le "lien territorial" des impôts dits locaux. Je ne manquerai pas d'informer les élus finistériens des dispositifs qui auront été votés dans ce sens.

Pour ma part je préconise que l'on puisse aboutir à une réforme ambitieuse en matière de péréquation et de solidarité financière dans l'esprit de ma proposition de loi "pour plus de justice fiscale" du 24 octobre 2007.

Comme on peut le constater à la lumière de ces explications, le Parlement est en ce moment très mobilisé sur les questions financières. On me permettra ici de former le vœu que ce travail puisse au plus vite apporter aux élus locaux visibilité et sécurité tout en dotant nos collectivités de ressources financières solidement arrimées..., en laissant ainsi entrevoir des lendemains qui chantent !